

CHARTRE



Créée en mars 2016, la Grande Épicerie Générale (GEG) rassemble des citoyens de tous âges, issus de parcours personnel et professionnel différents, désireux de construire, au sein de l'agglomération nancéienne, un lieu de consommation alternatif à celui des grandes surfaces.

Basée sur la coopération et la participation de ses membres, le fonctionnement de la grande épicerie générale s'appuie également sur les valeurs décrites ci-contre.

UNE CONSOMMATION LOCALE POUR UN DEVELOPPEMENT LOCAL

Donner la **priorité aux producteurs locaux** (situés à moins de 200 km de la GEG) afin de limiter l'impact environnemental dû au transport et dynamiser le développement économique régional.

Réduire autant que possible le recours à des **intermédiaires entre consommateurs et producteurs** afin de garantir un prix et une rémunération justes mais aussi assurer la traçabilité des produits.

Soutenir les principes de l'**agriculture paysanne** en établissant notamment des partenariats avec des fermes à taille humaine, telles que de petites entreprises familiales.

UNE ÉPICERIE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Limiter la production de **déchets** à toutes les étapes du fonctionnement de la Grande Épicerie Générale, depuis le lieu de production jusqu'à la mise en rayon du produit.

Il nous tient particulièrement à cœur de privilégier :

La vente de **produits de saisons**, en privilégiant les producteurs ne recourant pas au chauffage des serres en hiver.

La **vente en vrac** afin de réduire les déchets lors du transport et de la distribution ou la **commercialisation dans des contenants recyclables** lorsque la vente en vrac n'est pas possible.

Les producteurs recourant avec **parcimonie à la mécanisation du travail** et aux énergies fossiles.

Les éleveurs respectant le **bien-être animal**, nourrissant leur bétail avec une alimentation saine et locale et limitant l'usage d'antibiotiques.

Les modes de productions **préservant la biodiversité** ainsi que les **cycles du vivant**, ne recourant pas aux intrants chimiques de synthèse (*pesticides et engrais de synthèse*) comme le préconise l'agriculture biologique.

UNE RELATION AVEC LES CONSOMMATEURS ET LES PRODUCTEURS BASEE SUR LA TRANSPARENCE

Proposer aux membres de la GEG des produits présentant une **forte qualité nutritionnelle et environnementale**. Pour ce faire, nous exigeons des producteurs une transparence totale sur leur mode de production. La mise en vente de produits ne pourra se faire qu'après visite des exploitations/usines et entretien avec les fournisseurs. L'adhésion du producteur ou fournisseur à un label tel que les labels AB, Nature et Progrès ou autres équivalents n'est cependant pas exigée.

Informer les consommateurs de l'**origine** des produits mais aussi du fonctionnement de la Grande Épicerie et notamment des marges dégagées.

Exiger la **transparence** de la part de tous les acteurs (*producteurs et Grande Épicerie Générale*) afin d'établir un climat de confiance entre producteurs et consommateurs. Ce climat de confiance permettra de mettre en place des partenariats solitaires favorables à la sécurité de l'emploi paysan et à la sérénité des consommateurs.

UN LIEU DE VIE ET D'ECHANGE

Rendre la consommation de **produits de qualité accessible** à tous, tout en assurant une **juste rémunération des producteurs**.

Redonner confiance dans l'acte d'achat, renforcer la cohésion sociale par l'entraide au sein de la coopérative.

Construire la Grande Épicerie Générale comme un **lieu de vie**, de mixité, de rencontres, de partages et d'échanges. Nous souhaitons mettre en place des actions de sensibilisation auprès des membres de la GEG autour de thèmes comme l'environnement, l'agriculture paysanne ou l'alimentation.

Informer nos membres sur l'**impact sanitaire**, écologique et économique des choix du consomm'acteur.

Lutter contre le gaspillage alimentaire en proposant notamment des ateliers de transformation d'aliments qui ne seraient plus commercialisables en l'état (*légumes abîmés, dates courtes, etc.*).

Rester ouverts à l'intégration de produits dans le souci de répondre à la majorité des besoins des adhérents.

Sensibiliser les producteurs et les encourager à se tourner vers une **agriculture durable**.

UNE STRUCTURE DEMOCRATIQUE DIRIGÉE ET SOUTENUE PAR SES MEMBRES

Favoriser la **participation active** et l'**engagement** de chaque **membre** de la coopérative.

Développer une **démocratie participative** au sein de la GEG permettant de prendre des décisions en commun.

Diffuser les outils et connaissances développées au sein de la coopérative afin de rendre le modèle accessible, sans concurrence. C'est l'idée de l'**« Open-coop »**.

